

Séance du Conseil du 15 décembre 2022

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°274/2022

Compte rendu des décisions communautaires

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le neuf décembre deux mille vingt-deux s'est assemblé dans la salle du conseil communautaire, 8 avenue Boyer à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Florent CHAMPION a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

Etaient présents, pour les différentes communes :

<u>BEAUSOLEIL :</u>	M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE excusée donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Alain DUCRUET, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à M. Edouard-Jean CURTET, M. Nicolas SPINELLI, excusé, Mme Danielle LISBONA, excusée donne pouvoir à M. Alain DUCRUET, M. Edouard-Jean CURTET, M. Stéphane MANFREDI
<u>BREIL-sur-ROYA :</u>	M. Sébastien OLHARAN
<u>LA BRIGUE :</u>	M. Daniel ALBERTI
<u>CASTELLAR :</u>	Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, excusée donne pouvoir à Mme Brigitte BRES
<u>CASTILLON :</u>	M. Olivier CHANTREAU, excusé donne pouvoir à M. Daniel ALBERTI
<u>FONTAN :</u>	M. Philippe OUDOT
<u>GORBIO :</u>	M. Paul COUFFET, excusé donne pouvoir à M. Patrick CESARI
<u>MENTON :</u>	M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT excusée donne pouvoir à M. Christian TUDES, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT excusée donne pouvoir à M. Jean-Claude ALARCON, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, excusée donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, M. Jean-Claude ALARCON, Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à M. Mathieu MESSINA, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à M. Yves JUHEL, Mme Joanna GENOVESE (arrive à 17h16, avant le vote de l'affaire n°2), M. Florent CHAMPION, M. Anthony MALVAULT, excusé donne pouvoir à M. Stéphane MANFREDI, Mme Sandra PAIRE, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO excusée donne pouvoir à Mme Sandra PAIRE, M. Daniel ALLAVENA, excusé
<u>MOULINET :</u>	M. Guy BONVALLET
<u>ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :</u>	M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD (arrive à 17h42 avant le vote de l'affaire n°30), M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE (arrive à 17h28 avant le vote de l'affaire n°13)
<u>SAINTE AGNES :</u>	M. Albert FILIPPI excusé
<u>SAORGE :</u>	Mme Brigitte BRES
<u>SOSPEL :</u>	M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO, excusée donne pouvoir à M. Jean-Mario LORENZI
<u>TENDE :</u>	M. Jean-Pierre VASSALLO
<u>LA TURBIE :</u>	M. Jean-Jacques RAFFAELE, excusé donne pouvoir à Mme Brigitte ALBERTINI, Mme Brigitte ALBERTINI

Date d'affichage :

21 DEC. 2022

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française - 16 rue Villarey

SITE INTERNET : www.riviera-francaise.fr

direction.generale@carf.fr

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221215-274-2022-DE
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022

Séance du 15 Décembre 2022

Délibération n°274/2022

OBJET : Compte rendu des décisions communautaires

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

Conformément à l'article L. 5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous donne lecture des décisions qui ont été prises depuis la séance du Conseil Communautaire du 11 octobre 2022 en application de la délégation d'attribution consentie par délibération n° 4/2022 en date du 22 février 2022.

N° 134/2022 Marché 2022/06 : Marché de travaux pour la construction d'une gendarmerie sur la commune de Sospel – Cloison/ Faux-plafond/ Doublage – Avenant de transfert suite au changement de dénomination sociale de l'attributaire

Transfert du marché 2022/06 relatif aux cloisons – faux plafonds - doublage du marché de construction d'une gendarmerie sur la commune de Sospel, à la société SO.ME.BAT sise 3 rue de la République Résidence Le Malte 06500 MENTON, étant la nouvelle dénomination sociale de la société SOM'HOME ainsi que le nouveau siège social de cette dernière.

Les clauses du marché demeurent inchangées.

N° 135/2022 Assistance technique de la part du CEDRE lors de l'exercice de lutte à terre contre une pollution marine prévue le 5 octobre 2022 sur les communes de Menton et Roquebrune-Cap-Martin

Acceptation de la proposition tarifaire du CEDRE, pour un montant total de 1 050,00 € TTC pour la journée du 5 octobre 2022.

N° 136/2022 : achat de 4 cuves béton pour le déplacement de 4 points de collecte de proximité enterrés

Achat de 4 cuves béton pour le déplacement de 4 points de collecte de proximité enterrés auprès de la société SULO pour un montant de 7000€ HT soit 8400€ TTC,

N° 137/2022 Marché à procédure adaptée pour la fourniture de titres de transports aériens et ferroviaires - « SALAUN DIFFUSION AGENCE » Menton

Un marché est conclu avec l'agence « SALAUN DIFFUSION AGENCE » - 11 avenue Félix Faure – 06500 MENTON pour la fourniture de titres de transports aériens et ferroviaires.

Cette convention est conclue pour une durée d'un an et concerne les déplacements relatifs aux formations et différentes missions liées aux fonctions des agents et élus de la CARF. La dépense en résultant sera d'un montant maximum de 20.000,00 € et imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget principal et aux budgets annexes de l'exercice 2022 et suivants.

N° 138/2022 : Travaux de mise en place d'un point de contrôle de la qualité de l'eau potable en amont du réservoir de Terragna sur la conduite de distribution situé sur la Commune de Beausoleil.

Acceptation de l'offre de la société VEOLIA sise 17 route de Sospel - 06500 MENTON, pour la réalisation de travaux de mise en place d'un point de contrôle de la qualité de l'eau potable dans le cadre de la mise en exploitation du nouveau réservoir de Terragna géré par la SMEAUX sur la commune de Beausoleil, pour un montant de 1 094,34 € HT.

N° 139/2022 : Réalisation de deux fonds de carte aquarellées pour les supports de promotion du sentier thématique de Saorge aménagé dans le cadre du projet Interreg Alcotra 4009 ALPIMED PATRIM – Acceptation de devis

Acceptation de la proposition de Marjorie MASSEGLIA, sise 1 rue du Cour Saint Jean – 23200 AUBUSSON pour un montant de 700 € TTC;

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221215-274-2022-DE
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception en préfecture : 22/12/2022

Les dépenses engagées seront imputées sur l'opération OP17/02 du Budget Principal au titre de l'exercice 2022 et pourront prétendre à un financement à hauteur de 85% par le programme de coopération transfrontalière Interreg V-A France Italie Alcotra

N° 140/2022 Mise en page de la carte touristique destinée à promouvoir le sentier thématique de Saorge aménagé dans le cadre du projet Interreg Alcotra 4009 ALPIMED PATRIM – Acceptation de devis

Acceptation de la proposition de exPresso, sise 16 boulevard du Général Leclerc – 06480 La Colle sur Loup, pour un montant de 1800 € TTC;

N° 141/2022 Rédaction du contenu des supports de promotion du sentier thématique de Saorge aménagé dans le cadre du projet Interreg Alcotra 4009 ALPIMED PATRIM et traductions des textes en anglais et italien – Acceptation de devis

Acceptation de la proposition de Magali CALCAGNO, sise 1 rue Michel Domérégo – 06380 Sospel, pour un montant de 2500 € TTC;

N° 142/2022 : Coordination de la mission « communication et valorisation du sentier thématique de Saorge aménagé dans le cadre du projet Interreg Alcotra 4009 ALPIMED PATRIM » – Acceptation de devis

Acceptation de la proposition de Altea Groupe Expert, sise 50 rue Georges Clémenceau – 06480 La Colle sur Loup, pour un montant de 960 € TTC; Les dépenses engagées seront imputées sur l'opération OP17/02 du Budget Principal au titre de l'exercice 2022 et pourront prétendre à un financement à hauteur de 85% par le programme de coopération transfrontalière Interreg V-A France Italie Alcotra

N° 143/2022 : Consultation pour la réalisation et la pose de 2 panneaux d'information dans le cadre de l'aménagement du sentier thématique de Saorge - projet Interreg Alcotra 4009 ALPIMED PATRIM

Acceptation de la proposition de Pic Bois, sise 1510 Chemin de Lira – 84200 CARPENTRAS pour un montant de 7 741,21 € TTC; Les dépenses engagées seront imputées sur l'opération OP17/02 du Budget Principal au titre de l'exercice 2022 et pourront prétendre à un financement à hauteur de 85% par le programme de coopération transfrontalière Interreg V-A France Italie Alcotra

N° 144/2022 : Contentieux – CONSORTS VOLLEBERGT c/ CARF – Contentieux indemnitaire – Décision d'ester en justice – Désignation de l'avocat

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française décide d'ester en justice afin de défendre les intérêts de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française à l'encontre des époux VOLLEBERGT devant le Tribunal Administratif de Nice et toutes autres à venir dans ce dossier devant les Tribunaux compétents. Maître Luc PLÉNOT, Avocat au Barreau de Nice, 8 rue de Russie 06000 NICE, est désigné pour défendre les intérêts de la Communauté de la Riviera Française dans toutes procédures contentieuses relatives à cette affaire.

N° 145/2022 : Marché 2022/15 : Travaux de réhabilitation de stations d'épuration sur les communes de Saorge et Fontan – Attribution

Attribution du marché relatif aux travaux de réhabilitation de stations d'épuration sur les communes de Saorge et Fontan, au groupement MASALA (mandataire)/ SMBTP/ OTV services France, sis 14 rue Dunoyer de Ségonzac chez A Semeria et associés 06200 NICE, selon les pièces financières et techniques du marché.

146/2022 : FOURNITURE ET IMPRESSION DE SUPPORTS PLV – TECHPRINT

Acceptation des propositions de TECHPRINT, sise 780 avenue de St Roman, ZI du Haut Carei à Menton (06500), pour la fourniture et l'impression de supports PLV de 28 oriflammes logotés CARF 2m, 3m et 4m, et 60 bâches d'habillages de barrières Vauban, pour un montant total de 11 396,40€ HT.

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221215-274-2022-DE
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022

N° 147/2022 : Révision véhicule Renault Clio immatriculé AN-381-XF

Acceptation de la proposition financière de la SAS CALUCCI « Résidence Garage » (Agent Renault) sise 16 Val des Castagnins – 06500 MENTON pour réaliser la révision du véhicule Renault Clio immatriculé AN-381-XF, dont le montant s'élève à 454.24€ TTC;

N° 148/2022 : Travaux d'extension électrique pour l'alimentation basse tension de la station d'épuration de Fontan suite à la tempête Alex.

Acceptation de l'offre du SICTIAM sise 1047 Routes des Dollines – 06905 SOPHIA ANTIPOLIS, pour l'extension électrique pour l'alimentation basse tension de la station d'épuration de Fontan, pour un montant de 10 773.24,00 euros HT.

N° 149/2022 : Achat de fournitures administratives pour la Régie.

Acceptation du devis de la société CAPBURO, sis 282 Avenue de Pessicart - 06100 NICE, pour l'achat de fournitures administratives, pour un montant de 691,88euros HT.

N° 150/2022 : Achat de produits d'entretien pour les locaux de la Régie.

Acceptation du devis de la société CAPBURO, sis 282 Avenue de Pessicart - 06100 NICE, pour l'achat de produits d'entretien, pour un montant de 1 468,99euros HT.

N° 151/2022 : Acquisition de réchauds pour les agents de terrain de la Régie.

Acceptation du devis de la société EUREKA, sis 19 Avenue Jean Médecin – 06380 SOSPEL, pour l'achat de réchaud de camping, pour un montant de 128,22euros HT.

N° 152/2022 : Renouvellement de l'installation de traitement au chlore gazeux réservoir de Libre sur la commune de BREIL SUR ROYA.

Acceptation de l'offre de la société SEREX sise 2002 Route des Pugets – 06704 SAINT LAURENT DU VAR, pour le remplacement de l'installation de traitement au chlore gazeux du réservoir d'eau potable de Libre pour assurer son bon fonctionnement, pour un montant de 260€ HT.

N° 153/2022 : Remplacement variateur de la station d'eau potable de Moulinet.

Acceptation de l'offre de la société SEREX sise 2002 Route des Pugets – 06704 SAINT LAURENT DU VAR, le remplacement du variateur de la station d'eau potable de Moulinet, pour un montant de euros 942,51€ HT.

N° 154/2022 : Achat fournitures administratives

Acceptation du devis de la société CAPBURO, sis 282 Avenue de Pessicart - 06100 NICE, pour l'achat de fournitures administratives, pour un montant de 153,66euros HT.

N° 155/2022 : Réparation Véhicule Peugeot 207

Acceptation du devis du Grand Garage du Mentonnais, sis Z.I du Careï 321 Avenue de l'Orméa – 06500 MENTON, pour d'effectuer la réparation du véhicule Peugeot 207 immatriculé BX-732-YF, pour un montant qui s'élève à 97,52€ HT.

N° 156/2022 : Demande de subvention auprès du programme Interreg VI-A France Italie Alcotra 2021-2027 en tant que chef de file du projet Concert-Eaux OPERA

Le budget global du projet « Concert-Eaux OPERA - Adaptation opérationnelles concertées aux événements météo-hydrauliques extrêmes liés au changement climatique dans la vallée de la Roya et ses alentours » s'élève à 2 465 751,25 € répartis entre les 7 partenaires.

Le plan de financement prévisionnel pour la CARF est le suivant :

Origine du financement	Taux de participation escompté	Montants escomptés
Subvention FEDER	80 %	157 625,00 €
Autofinancement CARF	20 %	788 125,00 €
Total budget		788 125,00 €

Accusé de réception en préfecture
006-240600551-20221215-274-2022-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2022

La demande de subvention est déposée par la CARF pour le compte du partenariat sur la plateforme Synergie CTE conformément aux lettres de mandat établies avec chacun des 6 autres partenaires.

N° 157/2022 : DISTRIBUTION DE COURRIERS & FLYERS SUR ROQUEBRUNE – DISTRI COTE D'AZUR

Acceptation de la proposition de DISTRI COTE D'AZUR, 6, avenue Joseph Durandy à NICE (06200) pour une prestation de distribution en boîte aux lettres (1 800 adresses) d'un courrier et d'un flyer sur 5 voies pour un montant total de 810 € HT.

N° 158/2022 : Organisation des 39ème Journées Européennes du Patrimoine, samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022 - Sollicitation de prestations de services – Acceptation devis.

Acceptation de la proposition de La Balade en mer mentonnaise, sise 1771 route d'Aspremont, 06690 TOURRETTE LEVENS afin d'assurer 2 sorties en mer à bord de l'Etoile de Menton (35 pers) d'environ 2h30 chacune dans le but de promouvoir le patrimoine culturel de la Riviera, pour un montant total de 2 800€ TTC

N° 159/2022 : Hébergement application B-ROADS – Acceptation de devis

Acceptation de l'offre de COCLICO, sise 9 ter, rue de la paille 72000 Le Mans afin d'assurer pour l'hébergement de l'application, sa maintenance et ses mises à jour pour un an du 01/04/2022 au 31/03/2023, pour un montant global de 360 € TTC.

N° 160/2022 : REDACTION ET REPORTAGE PHOTOS – PICTURES AND YOU

Acceptation de la proposition de PICTURES AND YOU, sise 4941 route de Menton à Gorbio (06500) pour une prestation de rédaction et reportage photos d'un montant total de 2 058€ HT.

N° 161/2022 : Participation au séminaire des chefs de projet Espace Valléen - Acceptation de devis pour la prise en charge du café et l'organisation d'un apéritif d'accueil

Acceptation de l'offre de l'ESAT Le Prieuré, sise Rue Jean Médecin 06430 TENDE, relative à la mise à disposition de café pour les participants et l'organisation d'un apéritif d'accueil lors du séminaire Espace Valléen, pour un montant de 822,50€ TTC;

N° 162/2022 : ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES POUR ALLÔ ENCOMBRANTS EN LIGNE - NICE-MATIN

Acceptation de la proposition de NICE-MATIN, sise 214 bd du Mercantour à Nice (06200) pour 45 parutions dans les éditions locales de Menton-Vallées et Monaco d'un montant total de 10 800€ HT.

N° 163/2022 : ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES POUR LE LANCEMENT DU WIDGET MES DECHETS-CARF - NICE-MATIN

Acceptation de la proposition de NICE-MATIN, sise 214 bd du Mercantour à Nice (06200) pour 25 parutions dans les éditions locales de Menton-Vallées et Monaco d'un montant total de 16 096€ HT.

N° 164/2022 : DISTRIBUTION EN POINTS FIXES ET BOITES AUX LETTRES DU MAGAZINE COMMUNAUTAIRE N°7– DISTRI COTE D'AZUR

Acceptation de la proposition de DISTRI COTE D'AZUR, 6, avenue Joseph Durandy à NICE (06200) pour une prestation de distribution mixte, en boîtes aux lettres et en points fixes (10 000ex.) du magazine communautaire N°7 pour un montant total de 2 275 € HT.

N° 165/2022 : Repérage amiante et HAP avant travaux dans le cadre de l'opération « Réfection réseau EP secteur école primaire Sospel »

Acceptation de la proposition de la société AC2I Amiante, sise 1 Rue d'Auriasque – 83600 FREJUS, pour le repérage amiante et HAP, pour un montant de 1 185€ HT ;

N° 166/2022 : Réparations suite excès de pression dans le réseau d'eau potable de Sospel

Acceptation de la proposition de la société ORENGO, sise 73 Route de Saint Antoine – 06380 SOSPEL, pour la réparation des dégâts causés par l'excès de pression dans le réseau d'eau potable, pour un montant de 160€ HT ;

Accusé de réception en préfecture
096-240600551-20221215-174-0022-DE
Date de la prémission : 22/12/2022
Date de réception préfecture : 22/12/2022

N° 167/2022 : Achat d'eau en bouteilles pour la distribution en cas de restriction.

Acceptation de la proposition de la société Libre Service La Bévéra, sise 4 Avenue Jean Médecin – 06380 SOSPEL, pour l'approvisionnement d'eau en bouteilles, pour un montant de 2 081.52€ HT ;

N° 168/2022 : Fourniture consommables pour la Régie à Sospel

Acceptation de la proposition de la société MECCANOCAR, sise ZI secteur D3 Allée des Agriculteurs – 06700 SAINT LAURENT DU VAR, pour la fourniture de consommables pour la Régie à Sospel, pour un montant de 1 179.17 € HT ;

N° 169/2022 : Achat de petits matériels et de consommables pour le service technique de la Régie à Sospel

Acceptation de la proposition de la société WURTH, sise Rue Georges Besse – 67158 ERSTEIN, pour l'achat de petits matériels et de consommables destinés au service technique de la Régie à Sospel, pour un montant de 1 840.46 € HT ;

N° 170/2022 : Entretien du véhicule Citroën Berlingo immatriculé AC-384-HL, pour la Régie à Tende

Acceptation de la proposition de la société POLYCARCONCEPT, sise Quartier Ambo – 06540 FONTAN, pour l'entretien du véhicule Citroën Berlingo immatriculé AC-384-HL, pour un montant de 382.59 € HT ;

N° 171/2022 : Abonnements Achat Public pour l'exercice 2023.

Acceptation de la proposition de la société Achat Public, sise 10 place du général de Gaulle – bp 20156 Antony parc 2 – 92186 Antony cedex, pour la souscription d'un contrat annuel d'un montant total de **7 390,00 € HT** réparti comme suit :

Module rédacteur : 2 900,00 € HT

Module profil acheteur et correspondance : 2 600,00 € HT

Module procédure : 1 890,00 € HT

DONT 2 400,00 € HT pour les formations nécessaires à l'utilisation des nouveaux modules uniquement sur l'exercice 2023 ;

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an avec pour date d'anniversaire le 1^{er} janvier. Passé la période initiale, le contrat est tacitement reconductible 3 fois, dans la limite totale de 4 ans.

N° 172/2022 : Acquisition d'une caméra pour les conseils communautaires.

Acceptation de la proposition de la société CBAF INGENIERIE sise ZI de l'Argile – 460 av de la Quiéra – LOT 53 VOIE E – 06370 Mouans Sartoux, d'un montant de 1 528,00 € HT ;

N° 173/2022 : Formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) »

Un accord est conclu avec la Croix-Rouge Française – 343 boulevard Romain Rolland – 13009 Marseille 09 - pour former 20 agents de la collectivité à la formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) » pour un montant total de 1 100,00 € TTC.

N° 174/2022 : Paiement de la note d'honoraires du Docteur Jean-Louis VIANI, médecin agréé, pour l'examen médical de Madame SANTOS LOPEZ Marie du 19/07/2022, d'un montant de 100,00 euros TTC.

Il convient de procéder à la liquidation et au mandatement de la note d'honoraires établie par le Docteur Jean-Louis VIANI pour l'examen médical de Madame SANTOS LOPEZ Marie, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, agent titulaire, du 19/07/2022, d'un montant de 100,00 euros TTC.

N° 175/2022 : Remplacement plaquettes frein vélo à assistance électrique – service Elimination et valorisation des déchets

Acceptation de la proposition financière de la Société GREENLINES sise 21 rue Carnot – 06500 MENTON pour réaliser le remplacement des plaquettes de frein avant et arrière à assistance électrique mis à disposition pour un agent du service Elimination et valorisation des déchets et dont le montant s'élève à 57.80€ TTC ;

Accusé de réception en préfecture
N° 2460951022-2022-12-27-003-D
Date de télétransmission : 22/12/2022
Date de réception en préfecture : 22/12/2022

N° 176/2022 : Marché 2022/04 – Fourniture de points de collecte de proximité aériens - attribution
Attribution du marché relatif à la fourniture des points de collecte de proximité aériens à SULO France,-
Bâtiment B – 3, rue Garibaldi – CS 20006 69800 SAINT PRIEST CEDEX, selon les pièces financières
et techniques du marché.

Le marché est conclu pour une durée non renouvelable à compter du 15 mars 2022 jusqu'au 31 décembre
2025.

N° 177/2022 : Marché 2022/18 – Exploitation des déchetteries - attribution

Attribution du marché relatif à l'exploitation des déchetteries à l'entreprise SUEZ, .444 Bd du
Mercantour – Espace Saint Isidore...06200 NICE selon les pièces financières et techniques du marché.
Le marché est conclu pour une durée non renouvelable de 6 ans et 2 mois à compter du 1 octobre 2022

N° 178/2022 : Analyse des risques de défaillance sur les 7 postes de relevage sur la commune de Roquebrune Cap Martin

Acceptation de l'offre de la société VEOLIA EAU sise 17 route de Sospel – 06500 MENTON pour
l'analyse des risques de défaillance sur les 7 postes de relevage situés sur la commune de Roquebrune
Cap Martin pour un montant de 1 768,00 euros HT.

N° 179/2022 : Analyse des risques de défaillance sur les 11 postes de relevage sur la commune de MENTON

Acceptation de l'offre de la société VEOLIA EAU sise 17 route de Sospel – 06500 MENTON pour
l'analyse des risques de défaillance sur les 11 postes relevage situés sur la commune de Menton, pour
un montant de 2 184,00 euros HT.

N° 180/2022 : Acquisition du matériel nécessaire à la réparation du surpresseur de la Ciavandola à Breil sur Roya.

Acceptation de la proposition de la société GRAVIWATER, sise Allée des maçons – 06700 SAINT
LAURENT DU VAR, pour l'acquisition du matériel nécessaire à la réparation du surpresseur de la
Ciavandola à Breil sur Roya, pour un montant de 1 250€ HT ;

N° 181/2022 : Achat de consommables pour la Régie.

Acceptation de la proposition de la société EUREKA, sise 19 Avenue Jean Médecin – 06380 SOSPEL,
pour l'achat de consommables, pour un montant de 79,93€ HT ;

N° 182/2022 : Fourniture gasoil pour les véhicules de la Régie.

Acceptation de la proposition de la société FUEL LITTORAL, sise Route de Levens – 06730 SAINT
ANDRE DE LA ROCHE, pour la fourniture de gasoil, pour un montant de 2 728,50€ HT ;

N° 183/2022 : Réparation surpresseur de Granile à Breil sur Roya.

Acceptation de la proposition de la société SEREX, sise 2002 Route des Pugets – 06704 SAINT
LAURENT DU VAR, pour la réparation du surpresseur de Granile, pour un montant de 500€ HT ;

N° 184/2022 : Remplacement de la borne de puisage – avenue Saint Roman sur la commune de MENTON

Acceptation de l'offre de la société VEOLIA EAU sise 17 route de Sospel – 06500 MENTON, pour le
remplacement de la borne de puisage, avenue Saint Roman à MENTON, pour un montant de 2 408,42
euros HT.

N° 185/2022 : Hébergement application B-ROADS – Acceptation de devis

Acceptation de l'offre de COCLICO, sise 9 ter, rue de la paille 72000 Le Mans afin d'assurer pour
l'hébergement de l'application, sa maintenance et ses mises à jour pour un an du 01/04/2021 au
31/03/2022, pour un montant global de 360 € TTC.

N° 186/2022 : Promotion de la lutte contre le gaspillage alimentaire : Fourniture et impression de boîtes à pizza

Est retenue « LAENI CONCEPT » pour la fourniture et l'impression de 4 000 boîtes à pizza destinées à promouvoir la lutte contre le gaspillage alimentaire pour un montant de 4 438,80 € TTC.

N° 187/2022 : Régularisation administrative des ressources en eau de la commune de Sospel : dossier loi sur l'eau de la source du Merlanson et dossier d'enquête parcellaire de la source du Barlonnier.

Acceptation de la proposition du bureau d'étude H2EA sis 9 avenue Auguste Vérola – 06200 Nice, d'un montant de 2 250 € HT ;

N° 188/2022 : Actualisation de l'étude du SIECL de 2007 pour la recherche de ressources en eau nouvelles sur le territoire de la CARF

Acceptation de la proposition du bureau d'étude H2EA sise 9 avenue Auguste Vérola – 06200 Nice, d'un montant de 4 950,00 € HT ;

N° 189/2022 : Fourniture et installation d'une sonde de température et de conductivité dans le forage P3 localisé au le champ de captage de Porra à Vintimille

Acceptation du devis de la Société Véolia Eau, sis 12 Bd René Cassin 06293 Nice Cedex 3, d'un montant de 2 932,84 € HT.

N° 190/2022 : Régularisation administrative des ressources en eau de la Commune de La Brigue - Forage Cianèse et source Coture

Acceptation de la proposition du Bureau d'étude H2EA sise 9 avenue Auguste Vérola – 06200 Nice, d'un montant de 4 500 € HT ;

N° 191/2022 : Réalisation de travaux de grattages dans le lit de la rivière Roya au droit des puits de Porra et en amont, afin de recharger la nappe et de relever le niveau des puits suite au colmatage de la rivière provoqué par la tempête ALEX du 2 au 3 octobre 2020

Acceptation de l'offre de la société CAVA BERGAMASCA, sise 18039 BEVERA di Ventimiglia IM en Italie, pour la réalisation de travaux de grattages dans le lit de la Roya, pour un montant de 12 000 euros HT correspondant à 12 journées d'intervention.

N° 192/2022 : Établissement de la division de la parcelle cadastrée à SOSPEL section n°194 afin de créer une parcelle du poste de relevage sur l'emprise de cette parcelle.

Acceptation de la proposition de prix pour les travaux parcelle à SOSPEL section AE 194 , sise 16, avenue Foch – 06230 Villefranche sur Mer, pour un montant de 700,00 € HT, soit 840,00 € TTC.

N° 193/2022 : Acceptation de devis pour la prise en charge de plateaux repas dans le cadre de l'exercice de lutte contre une pollution maritime « RAMOGEPOL 2022 » - projet 4762 PAYS RESILIENTS

Acceptation de l'offre de le Café du Parvis, sise 2 quai Monléon 06500 MENTON, relative à la fourniture de 17 plateaux-repas le 5 octobre 2022;

Le Conseil Communautaire

Prend Acte

Le secrétaire de séance

Florent CHAMPION

Pour extrait conforme,

Le Président,

Yves JUREL

